

Dans un communiqué conjoint, publié le 17 décembre 2017, les groupes Thalès et Gemalto annoncent un accord de «rapprochement» stratégique, visant à créer «le leader mondial de la sécurité digitale».

«L'acquisition de Gemalto marque une étape clé dans la mise en œuvre de la stratégie de Thalès. Avec l'équipe de direction de Gemalto, nous avons de grandes ambitions fondées sur une vision partagée de la transformation numérique de nos métiers et de nos clients. Notre projet bénéficiera à l'innovation et à l'emploi, tout en respectant les enjeux de souveraineté liés aux technologies stratégiques.», explique Patrice Caine, PDG de Thalès.

Cette transaction qui permet à Thalès de reprendre la main sur le contrat de production des cartes nationales d'identité (CNI) informatisées et des cartes de séjour pour étrangers au Cameroun (qui échoit actuellement à Gemalto, Ndlr), apprend-on, sera parachevée au «second semestre 2018». En effet, pendant une dizaine d'années, Thalès a produit les CNI camerounaises, dans le cadre du projet Senac (Système de sécurité de la nationalité camerounaise), piloté par la Police nationale. Mais, le 31 décembre 2014, par lettre de l'actuel Délégué général à la sûreté nationale (Dgsn), Martin Mbarga Nguélé, Thalès était notifié de la décision de l'Etat du Cameroun de ne pas lui renouveler le contrat du projet Senac. a

Au moment de la rupture du contrat, la société française réclamait une dette avoisinant 4 milliards de francs Cfa à l'Etat du Cameroun. Après plusieurs tractations, les deux parties ont pu obtenir un arrangement à l'amiable, selon nos sources. La société espagnole Indra, réputée proche de l'actuel Dgsn, était alors pressentie pour remplacer Thalès sur le contrat de la délivrance des CNI informatisées au Cameroun.

Mais, les contacts entre cette entreprise espagnole et le gouvernement camerounais seront finalement interrompus. Et le contrat, qui se chiffre en milliards de francs Cfa, sera officiellement attribué, le 31 juillet 2015, à la société Gemalto qui vient de tomber dans l'escarcelle de Thalès. Ce qui consacre le retour de ce groupe français sur le contrat de la CNI sécurisée au Cameroun. Même si, apprend-on, Gemalto continuera «à exploiter sa propre marque».

Source: Investir au Cameroun